



F.R. M.A.S. 36

Fusil à Répétition
de la Manufacture d'Armes de Saint Etienne
modèle 1936 et ses dérivés.



Alain TOMEÏ

HISTORIQUE :

A l'issue de la première guerre mondiale le nombre d'armes de calibre 8 mm (dite Lebel) est très important mais sa munition, de par sa forme, laisse à désirer notamment en tir automatique à l'exemple du F.M. C.S.R.G. 1915. Cependant certaines seront conservées dans les groupes de combat où les tireurs sont équipés de tromblons lance grenade V.B. (Vivien et Bessières).

L'état major lance l'étude d'une nouvelle cartouche et au début des années 1920 la cartouche de 7,5 X 58 est créée et dans le même temps est créé le F.M. M.A.C. 24 qui la chambera. Mais suite à des incidents, notamment relatif à la cartouche de 7,92 X 57 (dite 8 mm Mauser) ayant une trop grosse ressemblance, la cartouche est modifiée par un raccourcissement de l'étui de 4 mm. Elle est définitivement adoptée en 1929 sous l'appellation de cartouche de 7,5 X 54 modèle 1929 C. Parallèlement, certaines armes du système «Lebel» en 8 mm seront adaptées au nouveau calibre de 7,5 mm. Ce qui ralentira l'étude et la production du futur fusil d'infanterie. Ce sont les trois manufactures qui proposeront des prototypes et c'est celui de Saint Étienne qui sera retenu. Après des essais en corps de troupe le fusil sera adopté le 17 mars 1936 sous la dénomination de fusil à répétition modèle 1936.

Malheureusement la fabrication commence tardivement et peu d'armes sont livrées à nos troupes. Lors de l'invasion allemande la Wehrmacht saisit les armes encore en arsenal pour en équiper leurs troupes de seconde zone puis la milice sous la désignation de «gewehr 242 (f)». Heureusement, certains militaires du C.D.M. (Camouflage Du Matériel) ont risqué leurs vies pour détourner une grande partie de ces armes à la barbe de l'ennemi. Ce qui permis d'approvisionner, en partie, les F.F.L. (Forces Françaises Libres) et quelques Maquis. La production reprend en 1945 avec des dérivés décrits ci-dessous. Seul subsiste actuellement en service le F.R. F2 garantissant ainsi une preuve de robustesse et de fiabilité du modèle d'origine.



M.A.S. 36 1^{er} modèle, bouclerie laiton, oreilles protégé guidon et grenadière droite.



M.A.S. 36 2^{ème} modèle, tunnel protégé guidon, bouchon de culasse modifié, anneau grenadière rond.

RENSEIGNEMENTS NUMERIQUES :

Longueur de l'arme:	1020 mm
Longueur de l'arme avec baïonnette:	1290 mm
Longueur du canon:	575 mm
Longueur de la ligne de mire:	588 mm
Longueur de la baïonnette	432 mm
Poids à vide:	3,720 kg
Poids à vide avec la baïonnette:	3,890 kg
Poids chargé:	3,850 kg
Poids chargé avec la baïonnette:	4,020 kg
Contenance du magasin:	5 cartouches
Calibre:	7,5 mm
Munition:	7,5 x 54 modèle 1929 C
Rayures:	4 à droite ou à gauche au pas de 270 mm
Vitesse initiale (Vo):	850 m/s
Vitesse pratique de tir:	10 à 15 coups/mn
Portée pratique:	200 m, hausse de combat
Portée utile maxi:	400 m
Perforation:	12 mm d'acier à 100 m- 3 mm d'acier à 400 m

CARACTERISTIQUES GENERALES :

Classification:	arme individuelle d'épaule, à répétition
Subdivision:	fusil d'infanterie
Utilisation:	tir aux distances moyennes 100 à 300 m
Canon:	rayé, chambre pour étui tronconique à gorge
Système moteur:	force musculaire du tireur
Système de fermeture:	culasse calée à verrou fixe
Alimentation: manuelle,	magasin intégré, introduction directe
Système de détente:	simple par détente-gâchette, détente à double bossette
Système de percussion:	percussion rectiligne, armé culasse fermée
Extraction:	extracteur à action normale, lame ressort à griffe
Éjection:	fixe projetant, porté par le mécanisme de détente
Sécurités:	au verrouillage par la rampe hélicoïdale de la culasse
Sûretés:	aucune
Appareils de pointage:	hausse à œilleton, planchette et curseur (100-1200 m) guidon rectangulaire sur embase
Accessoires à la puissance de feu:	arrêt du tir culasse ouverte, Tromblon VB pour lancement de grenades à fusil
Baïonnette:	modèle 1936
Marquages:	sur la boîte de culasse (fabricant et modèle, calibre, matricule)
Finition:	arme peinte en noir sauf la culasse qui est phosphatée (1° type) ou arme entièrement phosphatée (2° type)

Autres fabricants : M.A.T. et M.A.C. uniquement pour pièces et réparations
 Armes dérivés : MAS 36 CR 39
 MAS 36 LG 48
 MAS 36-51
 MAS 36 de théorie
 MAS 36 de tir réduit en calibre 5,5 mm (.22 Long Rifle)
 FR F1 en calibre 7,5 X 54 et FR F2 en calibre 7,62 X 51 N



M.A.S. 36 CR 39 (Crosse Repliable, modifié en 1939)

RENSEIGNEMENTS NUMERIQUES :

diffère du M.A.S. 36 par :

Longueur de l'arme :	883 mm
Longueur de l'arme avec baïonnette montée :	1165 mm
Longueur de l'arme crosse repliée :	625 mm
Longueur du canon :	450 mm
Longueur de la ligne de mire :	490 mm
Longueur de la baïonnette :	384 mm
Poids à vide :	3,745 kg
Poids à vide avec baïonnette :	3,875 kg
Poids chargé :	3,995 kg
Poids chargé avec baïonnette :	4,125 kg
Vitesse initiale (Vo) :	775 m/s

CARACTERISTIQUES GENERALES :

diffère du M.A.S. 36 par :

Accessoires à la puissance de feu :	crosse repliable en aluminium
bretelle automatique :	par enrouleur à l'intérieur de la crosse
Période d'utilisation :	de 1939 à 1962 environ, plus tard encore comme arme de survie dans certains aéronefs



Juin 1958 à CONSTANTINE, le Capitaine (poète) Pierre Eugène BOURGIN à la tête de sa Compagnie Portée du 2ème R.E.P. (mort pour la France, d'une balle en plein cœur, le 1^{er} mars 1959). Le porte fanion est armé d'un MAS 36 CR 39.



M.A.S. 36 LG 48 (Lance Grenade modifié en 1948)

RENSEIGNEMENTS NUMERIQUES :

Diffère du MAS 36 par :

Poids à vide :	3,840 kg
Poids à vide avec baïonnette :	4,010 kg
Poids chargé :	3,970 kg
Poids chargé avec baïonnette :	4,140 kg
Portée pratique en tir lance grenade :	80 m
Portée utile maxi en tir lance grenade :	260 m
Cartouche utilisée :	cartouche mle1929 C propulsive pour lance-grenade (dite feuillette) en plus des cartouches à balles de guerre

CARACTERISTIQUES GENERALES :

Diffère du MAS 36 par :

Accessoires à la puissance de feu:

Lance-grenade et alidade de visée

A noter qu'à partir d'août 1966 il a été remis à la norme M.A.S. 36 par suppression du lance grenade, voir dans les documents le B.T. (Bulletin Technique) n° 552/ARM de référence. Les grenades modèle 48 étant remplacées par différentes grenades au standard OTAN à empennage de 22 mm.



M.A.S. 36/51 (modifié en 1951 avec un nouveau lance grenade acceptant les nouvelles grenades à fusil à empennage de 22 mm).

Cartouches "feuilletes" pour tir au fusil lance grenade.



Sachant que jusqu'en 1966 notre armée était encore équipée de fusil U.S. M1 Garand de calibre .30-06 avec un lance grenade amovible U.S. M7 **MF (Modifié Français)**, donc dans le conteneur de grenade était livré deux cartouches de calibre différent, logées dans un sabot en caoutchouc.

RENSEIGNEMENTS NUMERIQUES :

Diffère du MAS 36 par :

Longueur de l'arme :	1095 mm
Longueur de l'arme avec baïonnette montée :	1270 mm
Longueur du canon :	620 mm
Poids à vide avec baïonnette :	4,300 kg
Vitesse initiale (Vo) :	865 m/s
Cartouche utilisée :	cartouche mle1929 C propulsive pour lance-grenade (dite feuillette) en plus des cartouches à balles de guerre
Grenades et artifices utilisés :	grenade à fusil mixte (anti-personnel et anti-char) de 40 mm mle 56 grenade à fusil anti-personnel de 34 mm mle 52

grenade à fusil anti-char de 73 mm mle 50
grenade à fusil anti-char de 65 mm mle 61
grenade à fusil éclairante de 47 mm mle 52
grenade à fusil fumigène au phosphore de 47 mm mle 59
grenade à fusil inerte d'exercice de 40 mm mle 56
grenade à fusil inerte d'exercice de 34 mm mle 52
grenade à fusil inerte d'exercice de 73 mm mle 50
grenade à fusil d'exercice de 65 mm mle 61
grenade à fusil fumigène d'exercice de 40 mm mle 56
100 m en anti-personnel, 50 m en anti-char
400 m en anti-personnel, 100 m en anti-char

Portée utile mini en tir lance grenade :

Portée utile maxi en tir lance grenade :

CARACTERISTIQUES GENERALES :

Diffère du MAS 36 par :

Accessoires à la puissance de feu :

Finition :

Amélioration :

Lance-grenade et alidade de visée
arme entièrement phosphatée

mise en place d'un sabot de crosse en caoutchouc



Grenadier voltigeur du 2ème R.E.P. progressant dans un oued avec son fusil lance grenade MAS 36/51 armé d'une grenade anti personnel de 34 mm modèle 52.

ENTRETIEN, VERIFICATION, REPARATION.

Fraises :

- | | | | |
|---|---|-------------------------------------------------|---------------------|
| 3 | " | pour enlever les bavures à l'entrée de chambre | Mles 1936 & DERIVES |
| 4 | " | pour refaire le chanfrein à l'entrée de chambre | " " " |

Vérificateurs d'âme du canon :

- | | | | |
|----|------|------------------|---------------------|
| 8 | 7,50 | mini | Mles 1936 & DERIVES |
| 9 | 7,54 | intermédiaire | " " " |
| 10 | 7,61 | rebut en service | " " " |

Vérificateurs de feuillure :

- | | | | |
|----|------|---------------------------|---------------------|
| 14 | 42,6 | mini | Mles 1936 & DERIVES |
| 15 | 42,8 | rebut en reconstruction | " " " |
| 16 | 42,9 | réservé inspecteur d'arme | " " " |
| 17 | 43 | rebut en service | " " " |

Vérificateurs divers :

- | | | |
|----|------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 18 | saillie de la griffe de l'extracteur (1954) | Mles 1936 & DERIVES |
| 19 | saillie de la griffe de l'extracteur (1958) | " " " |
| 20 | saillie du percuteur | " " " |
| 21 | profondeur de la chambre | " " " |
| 22 | entrée de chambre | " " " |
| 23 | appareil de vérification de l'enfoncement de grenade | Mle 1936 / 51
(commun au 49/56) |



L'INSTRUCTION :



Le F.R. M.A.S. Mle 1936 de tir réduit en calibre 5,5 mm (.22 Long Rifle)

Renseignements numériques :

Diffère du MAS 36 par :

Calibre :	5,5 mm
Munition :	.22 L.R.
Poids chargé :	3,850 kg
Rayures :	6 à droite au pas de 400 mm
Vitesse initiale (Vo) :	300 m/s
Portée pratique :	50 m

Caractéristiques générales :

idem MAS 36 sauf :

Subdivision :	arme d'entraînement
Utilisation :	tir à courte distance
Appareils de pointage :	hausse à œillette, planchette et curseur : 50 - 200

HISTORIQUE :

En 1940 les ingénieurs de la MAS, afin de diminuer le coût des munitions de guerre à l'entraînement des troupes, décident de transformer des MAS 36 en introduisant dans le canon d'origine un tube au calibre de 5,5 mm. La chambre restant d'origine, il est conçu un adaptateur spécial constitué d'une fausse cartouche, démontable afin d'y introduire la cartouche de 5,5 mm et, aussi, d'extraire l'étui une fois celle-ci tirée. Le tireur peut donc utiliser une lame chargeur garnie de ces cinq munitions et utiliser son arme comme celle d'origine, la distance en moins.

A la fin de la guerre, cette arme sera supplantée par la carabine MAUSER 45 dont les pièces de rechange, l'outillage et les machines outils ont été rapatriés de l'usine d'Oberndorf am Neckar à la M.A.S. Les premières armes mises en service portaient encore la marque MAUSER sur le tonnerre puis ce logo fut surchargé, au dessus de : Fab. MAS et en dessous Mod. 45

Et, enfin, ne subsistera plus sur le tonnerre, que le marquage MAS dans un ovale et en dessous : Mod. 45.



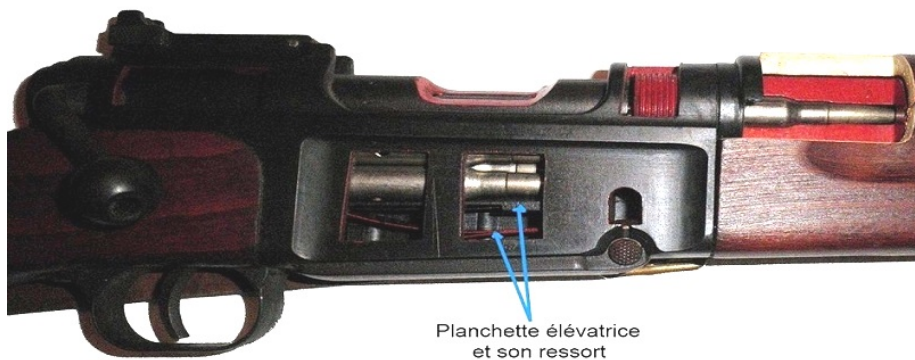
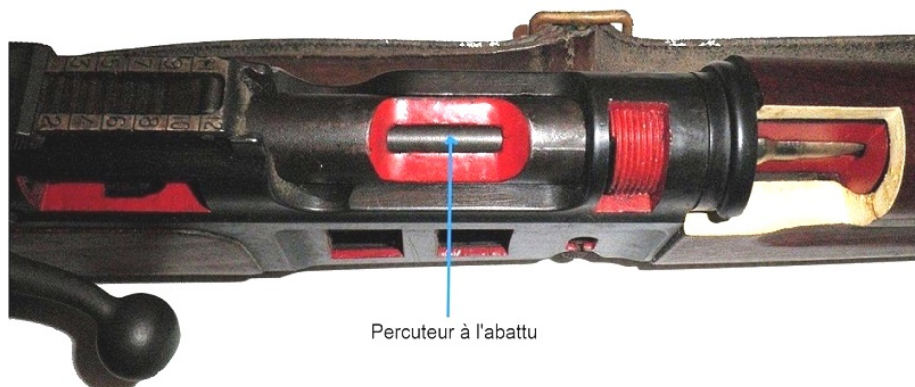
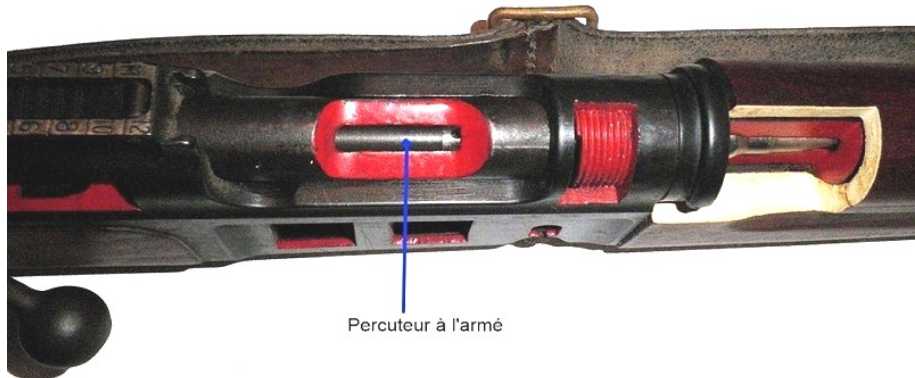
Le F.R. M.A.S. Mle 1936 didactique

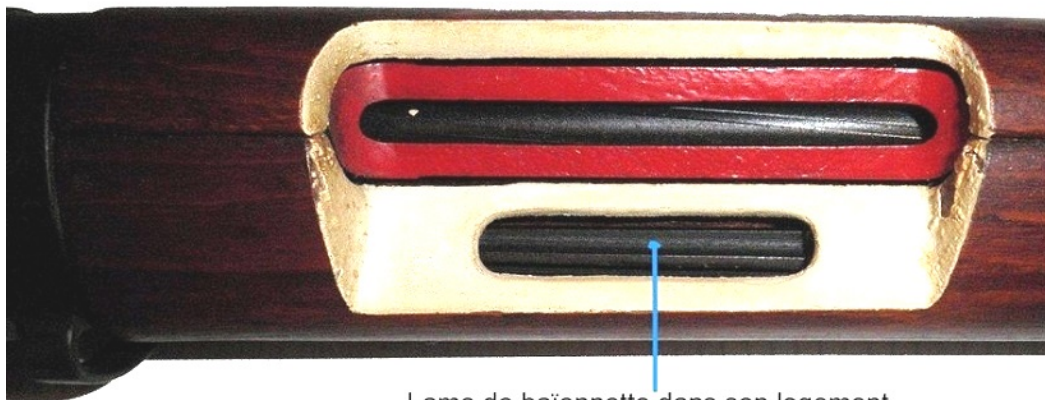
Fusil du premier modèle daté de 1939.

Il a été réformé suite à un gonflement du canon à 3 cm de la bouche et a été transformé en arme didactique.

Sa baïonnette, du premier type, est numérotée mais a subi, comme son fourreau, la modification du trou de «désassemblage».

Les armes d'instruction ne sont pas exemptes des modifications apportées aux autres armes du même modèle au fil du temps.

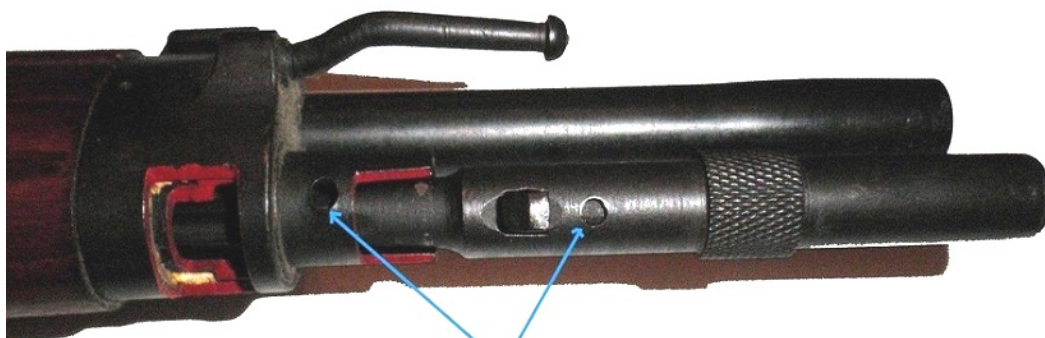




Lame de baïonnette dans son logement



Baïonnette dans son fourreau



La modification de "désassemblage"
le trou dans le fourreau et sur la poignée de baïonnette
au niveau du verrou.
A noter, le canon gonflé à 3cm de la bouche.

La raison de cette modification, pourquoi ? A l'origine il était prévu la destruction de l'arme en cas de prise imminente par l'ennemi. La culasse était démontée et jetée le plus loin possible et dans un endroit difficilement repérable. De plus on enlevait les baïonnettes de deux MAS 36, ensuite, en se faisant face avec ces deux armes, on mettait une baïonnette à poste sur l'une d'elle et on l'enfilait dans le fourreau de l'arme lui faisant face. Il devenait donc impossible de les désassembler sans un retour en arsenal (ou armurerie) pour démontage complet et remise en état.

Bien sur, par la suite, il se trouva des soldats en désœuvrement ayant eu vent de cette méthode qui, pour le plaisir, n'hésiteront pas à faire de même. On décida donc de percer un trou, d'une part, au niveau du verrou sur la poignée et d'autre part sur le fourreau. Ce qui permettait, à l'aide d'un tournevis, d'une pointe ou de la pointe de la balle d'une cartouche de libérer la baïonnette et, ainsi, d'éviter l'envoi des deux armes en réparation.

COLLECTIONS D'EFFETS D'EQUIPEMENTS :

En cuir TTA (TouTes Armes) et en toile TAP (Troupes Aéro Portées) en toile.



TIR et CIBLES :

GRADE <small>(Au crayon)</small>	NOM ET PRÉNOM <small>(Majuscules d'imprimerie)</small>	CORPS <small>(Au crayon)</small>	UNITÉ <small>(Au crayon)</small>

CARNET DE TIR

ACUITÉ VISUELLE			
	50 m	100 m	200 m
ACCEPTABLE			
INSUFFISANT			
PORTE DES LUNETTES			OUI NON

ŒIL DIRECTEUR	
GAUCHER	ŒIL GAUCHE
DROITIER	ŒIL DROIT

FUSIL <small>(Au crayon)</small>	NUMÉRO <small>(Au crayon)</small>

LAVITELLE, PARIS, 33 0015 0

TENUE DU « CARNET DE TIR »

X. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1° Ce carnet de tir a été réalisé en fonction des programmes de tir prévus par FIGTL INF/301.

Il permet l'enregistrement de tous les tirs :

- instruction et combat, effectués aux diverses armes individuelles et collectives, par un militaire pendant sa présence avec les drapeaux.

2° Les tirs effectués seront indiqués dans la case tir, par leur numéro dans FIGTL.

3° Les barèmes de notation à appliquer sont ceux faits dans FIGTL.

4° Le carnet de tir doit être considéré comme faisant partie des documents individuels d'instruction au même titre que le livret d'instruction et doit suivre le militaire dans ses affectations successives.

B. — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES TIRES D'INSTRUCTION AU FUSIL

Les tirs d'instruction au fusil aux diverses distances : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres, doivent être enregistrés d'une façon détaillée de manière à permettre à l'instructeur :

- de comparer plusieurs tirs successifs ;
- de suivre la progression du tireur ;
- et de détecter ses fautes et défauts.

A cet effet, le carnet de tir a été conçu de la façon suivante :

- les pages 4 et 8 permettent, chacune, l'enregistrement sur fond de cible (1) de cinq tirs (soit 5 tirs normaux, soit un certain nombre de tirs normaux et les tirs de rattrapage complémentaires) ;
- chaque tir d'instruction à 50 mètres, 100 mètres et 200 mètres est enregistré sous la forme de H + L. Les impacts sont rapportés avec une couleur particulière indiquée dans la case « code couleur » ;
- le point moyen de chacun de ces tirs est indiqué sous forme d'un petit triangle de couleur correspondant à la couleur code ;
- à l'issue des tirs, le P. M. G. des tirs acceptables est déterminé. Sa position par rapport aux cercles de justesse indique si le tireur peut passer au stade suivant.

Voici ci-contre, page 1, un exemple de tenue du « carnet de tir » pour ce qui concerne l'enregistrement des tirs à 50 mètres, 100 mètres et 200 mètres.

C. — CAS DES TIRES AVEC LA BALPLAST

Lors des tirs avec la balplast, les barèmes de notation à utiliser diffèrent de ceux employés pour la balle de guerre.

1° Tirs à 50 mètres :		2° Tirs à 100 mètres :	
TB : H + L inférieur ou égal à 90 mm ;	B : H + L de 91 à 110 mm ;	TB : H + L inférieur ou égal à 100 mm ;	B : H + L de 101 à 220 mm ;
AB : H + L de 111 à 130 mm ;	ACC : H + L de 131 à 150 mm ;	AB : H + L de 221 à 260 mm ;	ACC : H + L de 261 à 300 mm ;
I : H + L supérieur à 150 mm.		I : H + L supérieur à 300 mm.	

(1) Le fond de cible correspond à la « Cible de progression personnelle » (377).

TABLEAU D'ENREGISTREMENT DES TIRES

ARME	GENRE DE TIR	PAGES	
FUSIL	Tirs d'instruction	50 mètres	4 et 5
		100 mètres	6
		200 mètres	7 et 8
	Tirs de combat et tirs au fusil à lunette (tirours d'élite)		9
	Tirs instinctifs (jager et jeter)		10
	Tirs de grenades à fusil	10	
PM	Tirs d'instruction et de combat	11	
PA	Tirs d'instruction et de combat	11	
LRAC	Tirs avec tube réducteur Tirs d'instruction et de combat	12	
ARMES COLLECTIVES	Tirs d'instruction et de combat	13	
GRENADES A MAIN	Lancer de grenades à main (inertes et réelles)	14	
TIRES DE NUIT	Tirs au fusil	- Avec accessoires VN - Sans accessoires VN - Avec équipement IR	15
	Tirs au fusil lance-grenades		15
	Tirs instinctifs au fusil		16
	Tirs au PM		16
	Tirs aux armes collectives	Avec accessoires VN Avec équipement IR	16

TIRES AU FUSIL AU JUGER-JETER (TIRES INSTINCTIFS)

A/ INSTRUCTION

Date					
Tir					
Résultat					

B/ COMBAT

Date					
Tir					
Résultat					

TIRES AU FUSIL LANCE-GRENADES

Date					
Tir					
Résultat					
Date					
Tir					
Résultat					

4

1^{er} STADE
INITIATION

**TIRS AU FUSIL
A 50 METRES**
(JUSTESSE)

ARME : _____
N° : _____
MUNITION : _____
(Relater au général (1))

TIR	CODE COULEUR	ANNONCES CORRECTES	GROUPEMENT N° 1 2 3 4 5 6 7 8 9	CONDITIONS DU TIR	JUSTESSE	OBSERVATIONS

(1) En cas de changement l'indiquer dans la colonne « Observations ».

(Page réservée aux tirs de rattrapage)

5

1^{er} STADE *(suite)*
INITIATION

**TIRS AU FUSIL
A 50 METRES**
(JUSTESSE)

ARME : _____
N° : _____
MUNITION : _____
(Relater au général (1))

TIR	CODE COULEUR	ANNONCES CORRECTES	GROUPEMENT N° 1 2 3 4 5 6 7 8 9	CONDITIONS DU TIR	JUSTESSE	OBSERVATIONS

(1) En cas de changement l'indiquer dans la colonne « Observations ».

6

2^e STADE
CONFIRMATION

**TIRS AU FUSIL
A 100 METRES**
(JUSTESSE)

ARME : _____
N° : _____
MUNITION : _____
(Relater au général (1))

TIR	CODE COULEUR	ANNONCES CORRECTES	GROUPEMENT N° 1 2 3 4 5 6 7 8 9	CONDITIONS DU TIR	JUSTESSE	OBSERVATIONS

(1) En cas de changement l'indiquer dans la colonne « Observations ».

7

2^e STADE *(suite)*
CONFIRMATION

**TIRS AU FUSIL
A 200 METRES**
(JUSTESSE)

ARME : _____
N° : _____
MUNITION : _____
(Relater au général (1))

TIR	CODE COULEUR	ANNONCES CORRECTES	GROUPEMENT N° 1 2 3 4 5 6 7 8 9	CONDITIONS DU TIR	JUSTESSE	OBSERVATIONS

(1) En cas de changement l'indiquer dans la colonne « Observations ».

8

2^e STADE *(suite)*
CONFIRMATION

**TIRS AU FUSIL
A 200 METRES**
(JUSTESSE)

ARME : _____
N° : _____
MUNITION : _____
(Relater au général (1))

TIR	CODE COULEUR	ANNONCES CORRECTES	GROUPEMENT N° 1 2 3 4 5 6 7 8 9	CONDITIONS DU TIR	JUSTESSE	OBSERVATIONS

(1) En cas de changement l'indiquer dans la colonne « Observations ».

9

TIRS DE COMBAT AU FUSIL

Date					
Tir					
Résultat					
Date					
Tir					
Résultat					
Date					
Tir					
Résultat					

**TIRS AU FUSIL A LUNETTE
(TIREURS D'ÉLITE)**

Date					
Tir					
Résultat					
Date					
Tir					
Résultat					
Date					
Tir					
Résultat					

TIRS DE NUIT AU FUSIL 15

A/ AVEC ACCESSOIRES DE VISÉE NOCTURNE

Date									
Tir									
Résultat									

B/ SANS ACCESSOIRES DE VISÉE NOCTURNE

Date									
Tir									
Résultat									

C/ AVEC ÉQUIPEMENT INFRAROUGE DE TIR

Date									
Tir									
Résultat									

TIRS DE NUIT AU FUSIL LANCE-GRENADES

Date									
Tir									
Résultat									

TIRS INSTINCTIFS DE NUIT AU FUSIL 10

Date									
Tir									
Résultat									

TIRS DE NUIT AU PISTOLET-MITRAILLEUR

Date									
Tir									
Résultat									

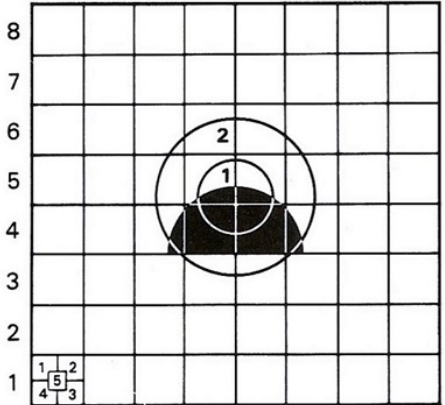
TIRS DE NUIT AUX ARMES COLLECTIVES

A/ AVEC ACCESSOIRES DE VISÉE NOCTURNE

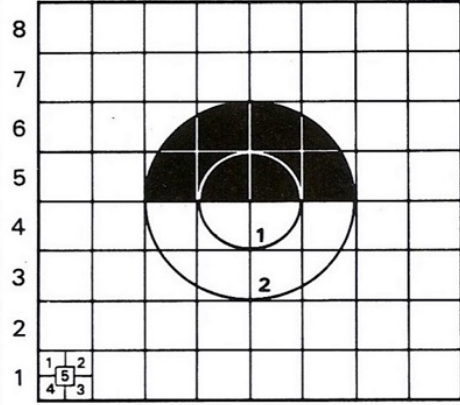
TYPE DE TIR	Date								
Tir									
Résultat									

B/ AVEC ÉQUIPEMENT INFRAROUGE DE TIR

TYPE DE TIR	Date								
Tir									
Résultat									



Alfa Bravo Charlie Delta Echo Fox-trot Golf Hotel
C.I. 100 tir au fusil
Cible d'Instruction

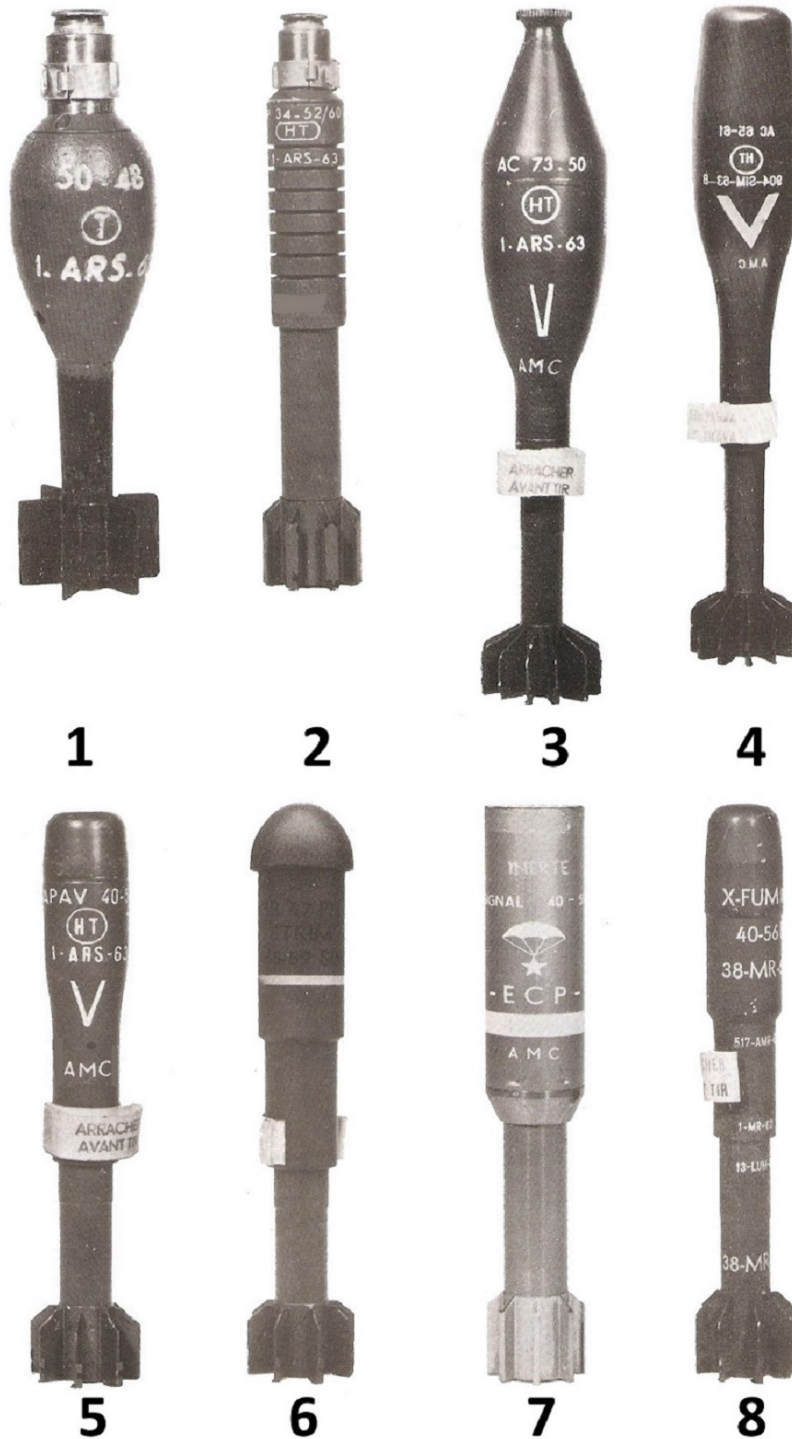


Alfa Bravo Charlie Delta Echo Fox-trot Golf Hotel
C.I. 200 tir au fusil
Cible d'Instruction



S.C. 2 à genou, tir au fusil
Silhouette de Combat

LES GRENADES A FUSIL :



- 1 : anti personnel modèle 1948 (pour LG 48 et FSA MAS 49 uniquement)
- 2 : anti personnel de 34 mm modèle 1952 Modifié 1960
- 3 : anti char de 73 mm modèle 1950
- 4 : anti char de 65 mm modèle 1961
- 5 : anti personnel / anti véhicule de 40 mm modèle 1956
- 6 : **fumigène** de 47 mm modèle 1960
- 7 : artifice de signalisation de 40 mm modèle 1950, un feu blanc
- 8 : exercice fumigène de 40 mm modèle 1956

DOCUMENTATION :

RÉFÉRENCE : C. M. n° 8097. EM/FA/G-4 du 24 août 1950 (B.O.P.P., p. 2755).

MAT 1018

153-60
153-61
153-62
153-63

NOMENCLATURE DES MATÉRIELS DES ARMÉES

■ **MAT 10122**

CLASSE 15 : Armes légères et engins d'accompagnement
Armes de bord d'aéronefs

Sous-classe 153 : Armes d'épaule

■

FUSIL DE 7,5 mm MODÈLE 1936
FUSIL DE 7,5 mm MODÈLE 1936 CR 39
FUSIL DE 7,5 mm MODÈLE 1936 LG 48
FUSIL DE 7,5 mm MODÈLE 1936 M51

Approuvé le 26 octobre 1962 sous le n° 10285/EMAT/4/Cod.

■


PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1963

Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

Édition n° 2
Annule et remplace les fascicules
153-60, édition n° 1
153-61, édition n° 1
153-62, édition n° 1
153-63, édition n° 1

MAT 10.122

MINISTÈRE DES ARMÉES "TERRE"
DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL
SERVICE CENTRAL DES APPROVISIONNEMENTS



INDEX OTAN

AU
CATALOGUE DE PIÈCES DÉTACHÉES
DES

FUSIL DE 7,5mm MODELE 1936
FUSIL DE 7,5mm MODELE 1936 CR39
FUSIL DE 7,5mm MODELE 1936 LG48
FUSIL DE 7,5mm MODELE 1936 M51

Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

Edition : MAI 1966

N° 2

MINISTÈRE DES ARMÉES
DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL
DE L'ARMÉE DE TERRE
Bureau « ARMES »

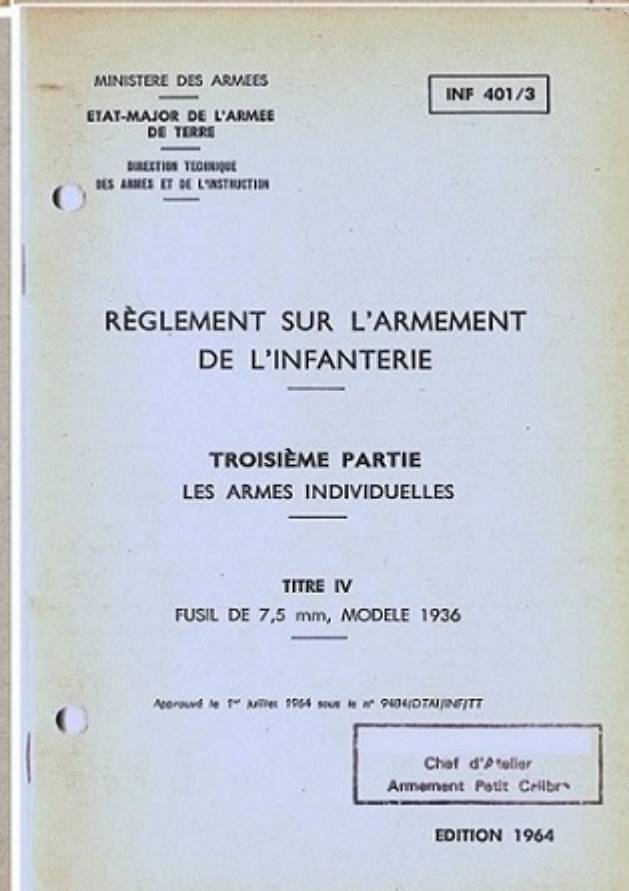
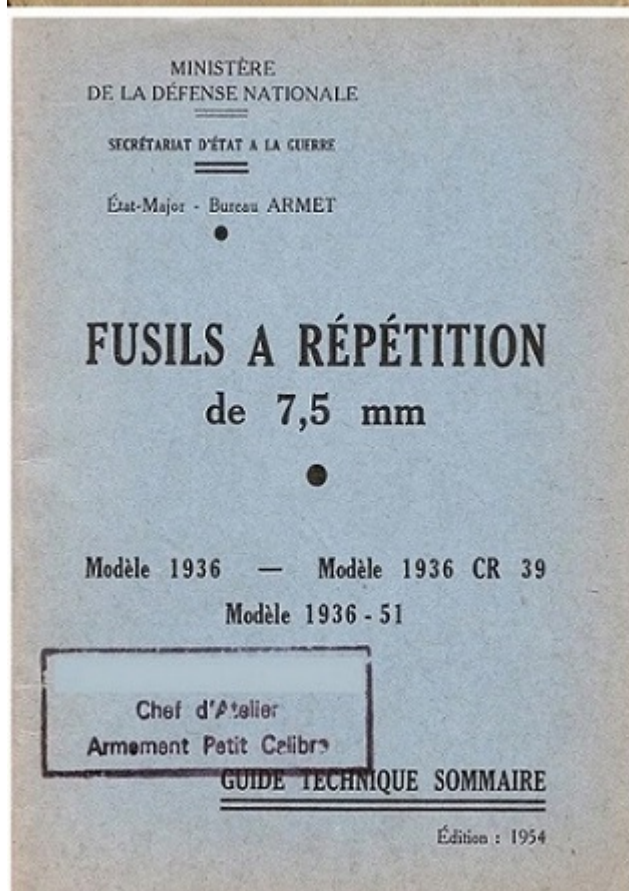
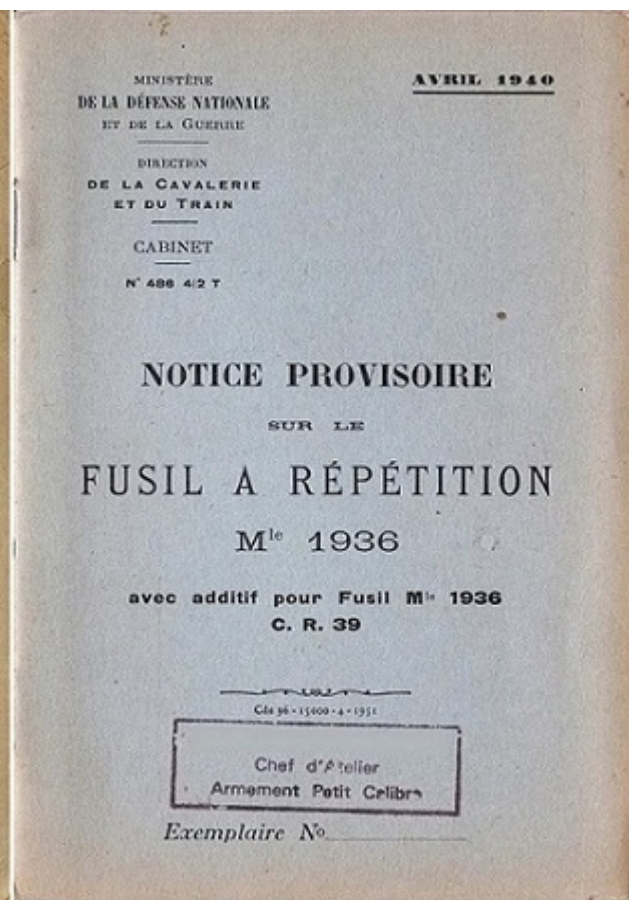
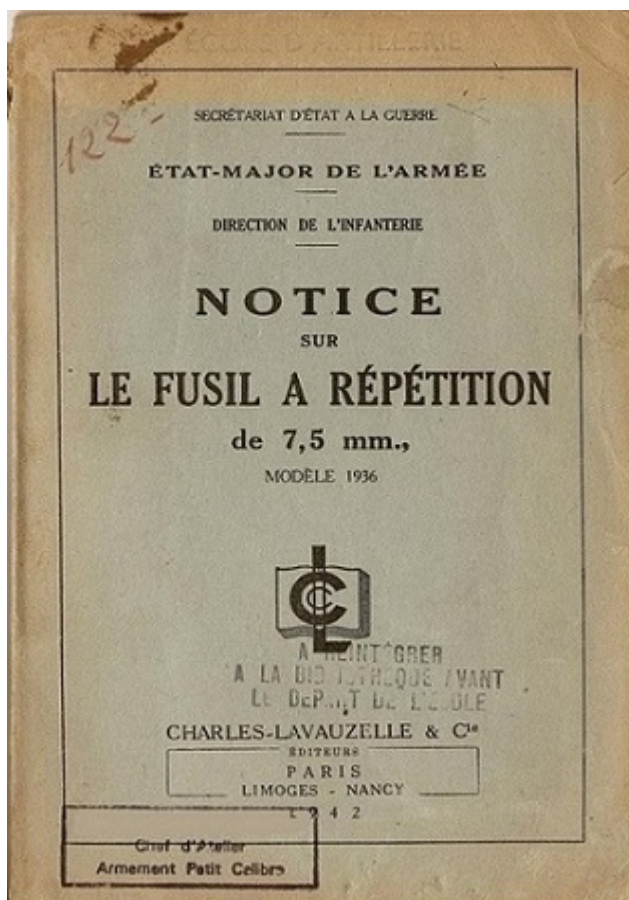
BULLETIN TECHNIQUE N° 552/ARM

FUSIL DE 7,5 MM MODÈLE 1936 - LG - 48.
TRANSFORMATION DU FUSIL 36 - LG - 48 EN FUSIL DE 7,5 MM
MODÈLE 36.

Approuvé par décision n° 20290 DCMAT/AR.2 du 13 juin 1968.

Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

Tirage : AOUT 1968



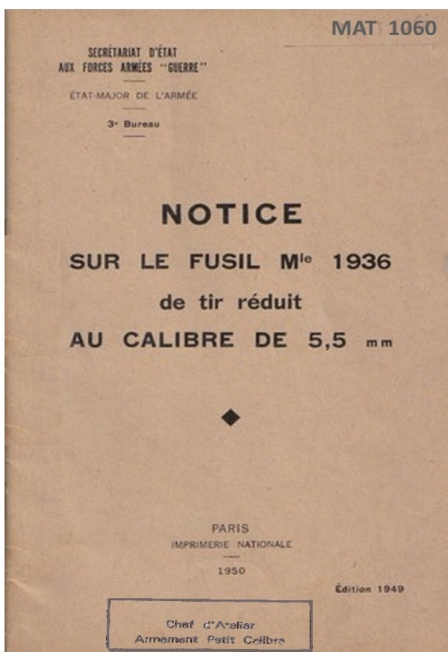
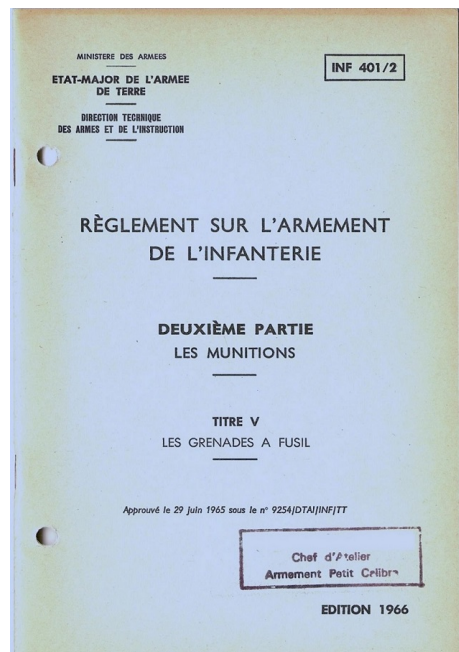
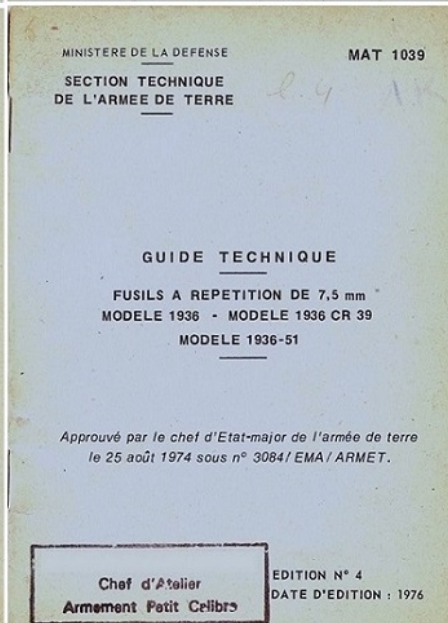
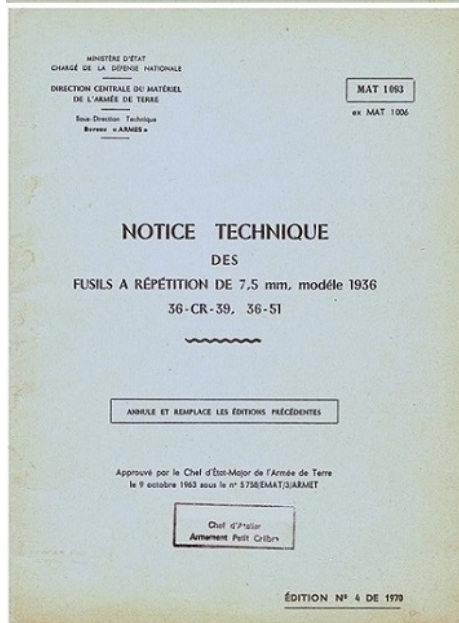
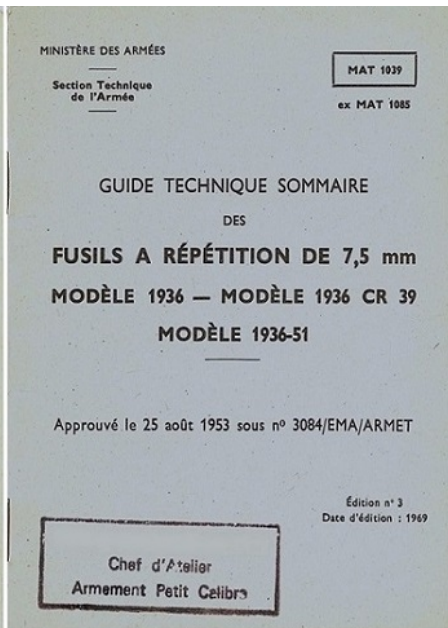
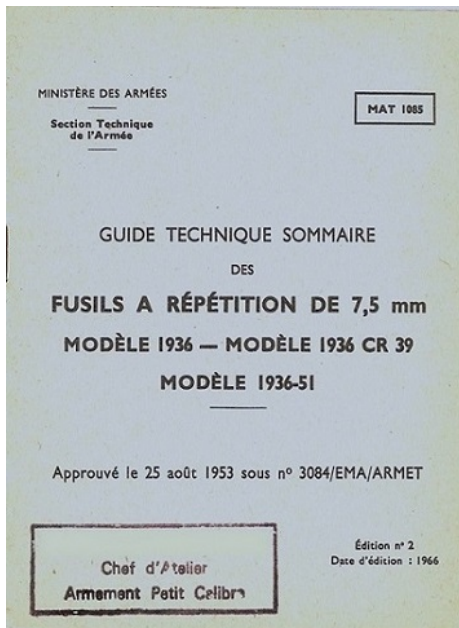




Photo Alain BOURDON

Demi MAS 36 du 2ème type avec sa baïonnette transformé en support de fanion.
Fanion de fabrication locale élaboré en Algérie pour une unité élémentaire de la Légion Étrangère. Ce fanion a été présenté sur le fronton du monument dédié en hommage aux combattants de Camerone au Mexique le 30 avril 2010 lors du 147ème anniversaire du combat de CAMARON par le Lieutenant Colonel (H) Constantin LIANOS.